

aliment complémentaire  
**POUR RUMINANTS**

# PRONUTAN

## mode d'emploi

Aliment complémentaire à destination des ruminants pour la protection des protéines et la valorisation des PDIA.

Petits ruminants : 2 à 5 g par tête et par jour.  
Bovins adultes : 15 à 30 g par tête et par jour.

La juste quantité d'apport est variable en fonction du niveau de protection de la protéine recherchée et donc liée à l'élaboration de la ration.

Le PRONUTAN peut être incorporé au NUTRAMEL.

## COMPOSITION

### MATIERES PREMIERES

Produits et sous produits de céréales

### CONSTITUANTS ANALYTIQUES

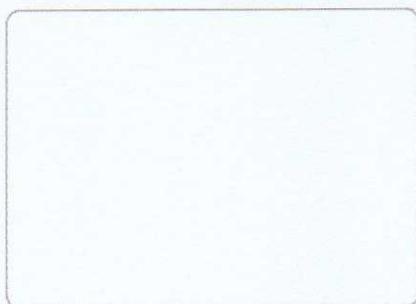
Protéines brutes : 3 p.cent    Matières grasses : 0,8 p.cent  
Cellulose brute : 1 p.cent    Cendres brutes : 7,6 p.cent

### ADDITIFS

Oligo-éléments (mg au Kg) :  
Zinc (sulfate de) : 24.480  
Manganèse (sulfate de) : 23.400

Substances aromatiques et apéritives.

## AUTRES INFORMATIONS



 **NUTRAL** *"mieux vaut prévenir que guérir"*

Z.I. ROUTE DE CONTIGNÉ • 49330 CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE  
téléphone 02 41 69 47 71 • télécopie 02 41 69 47 55 • courriel : [nutral@nutral.fr](mailto:nutral@nutral.fr)  
SOCIÉTÉ ANONYME - RCS ANGERS 8 219 809 057

MÂJ - 04-2009

## ET\_PRONUTAN\_MÂJ 04-2009